

# ZKB Certificat Tracker Dynamique sur un Panier Mondial d'Actions Durables

07.02.2020 - Open End | No de valeur 50 657 311

## Nouvelle Emission

### 1. Description du Produit

<b>Catégorie de produits/Désignation</b>	Produit de participation/Certificat Tracker (1300, selon la Swiss Derivative Map de l'Association suisse des produits structurés)
<b>Rappel relatif à la LPCC</b>	<b>Ces produits sont considérés comme des Produits structurés. Ils ne constituent pas des placements collectifs de capitaux au sens de la loi fédérale sur les placements collectifs de capitaux (LPCC) et ne sont pas soumis à l'obligation d'obtenir une autorisation de la FINMA ni à sa surveillance. Les investisseurs sont exposés au risque de solvabilité de l'Emetteur.</b>
<b>Profil d'investissement</b>	<p>Le Sous-jacent de ce produit structuré est géré de manière <b>dynamique</b> et <b>discrétionnaire</b> pendant sa durée de vie.</p> <p>L'Investment Manager sélectionne un panier global de titres diversifiés et utilise une approche qui combine les éléments de durabilité avec l'analyse financière. L'approche de durabilité prend en compte des paramètres extra-financiers qui permettent de réduire certains risques spécifiques et d'offrir des rendements plus stables à moyen et long terme. Les éléments financiers résident dans la sélection des meilleures sociétés en termes de profitabilité, de santé du bilan et d'efficacité opérationnelle.</p> <p>Des informations complémentaires sur la stratégie de placement – pour autant qu'elles soient disponibles – peuvent être obtenues gratuitement auprès de Zürcher Kantonalbank, Bahnhofstrasse 9, 8001 Zurich, service VRIE ainsi qu'à l'adresse e-mail <a href="mailto:documentation@zkb.ch">documentation@zkb.ch</a>.</p>
<b>Univers de placement</b>	L'univers de placement se compose d'actions. L'Investment Manager soumet ces titres à un filtre ESG pour s'assurer que l'univers de placement comprenne uniquement des titres répondant à des critères de durabilité. Les Composants du Sous-jacent sont principalement cotés sur une bourse accréditée (World Federation of Exchanges ou FESE (Federation of European Securities Exchanges)). La composition actuelle du Sous-jacent peut être consultée publiquement sur <a href="http://www.zkb.ch/strukturierteprodukte">www.zkb.ch/strukturierteprodukte</a> .
<b>Rebalancing</b>	L'Investment Manager rebalance le Sous-jacent sur une base discrétionnaire en fonction de son opinion qualifiée du marché. L'investissement Manager peut effectuer jusqu'à 12 Rebalancings par an. En cas de Rebalancings additionnels, l'Emetteur se réserve le droit d'ajuster la commission annuelle ou d'augmenter les frais de transaction. Lors de la sélection des Composants du Sous-jacents, l'Investment Manager s'assure d'une liquidité et d'une négociabilité suffisantes. L'Emetteur se réserve le droit de rejeter une substitution initiée par l'Investment Manager si celle-ci devait entrer en conflit avec des restrictions internes ou externes. Le Rebalancing s'effectue à la valeur de marché actuelle des actifs sous-jacents (moyenne des prix nets des Composants du Sous-jacent convertis dans la monnaie du panier par l'Emetteur). La composition actuelle du Panier est indiquée dans l'annexe de ce term sheet.
<b>Emetteur</b>	Zürcher Kantonalbank, Zurich
<b>Rating de l'Emetteur</b>	Standard & Poor's AAA, Moody's Aaa, Fitch AAA
<b>Lead Manager, Agent payeur, d'exercice et de calcul</b>	Zürcher Kantonalbank, Zurich

**Investment Manager**

Banque Cantonale du Valais, Sion  
 Banque Cantonale du Valais est une banque au sens de la loi fédérale sur les banques et les caisses d'épargne (LB; RS 952.0) et un négociant en valeurs mobilières selon la loi fédérale sur les bourses et le commerce des valeurs mobilières (LBVM; RS 954.1). Banque Cantonale du Valais est soumise à la surveillance prudentielle de la FINMA, Laupenstrasse 27, CH-3003 Berne, <http://www.finma.ch>.

**Numéro de valeur/ISIN**

50 657 311 (non coté)/CH0506573119

**Montant de l'émission/Valeur nominale/Unité de négoce**

CHF 25'000'000.00/CHF 100.00/1 Produit structuré ou un multiple de celui-ci

**Nombre de Produits structurés**

Jusqu'à 250'000, avec possibilité d'augmentation

**Prix**

**CHF 100.00** / 100% de la Valeur du Panier au Fixing initial

**Monnaie**

CHF

**Sous-jacent au Fixing initial**

<b>Composants</b>	<b>ISIN / Bloomberg</b>	<b>Place de Bourse</b>	<b>*Monnaie / Niveau de Fixing initial</b>	<b>Pondé ration en %</b>	<b>Nbre de titres/Montant</b>
Adidas AG	DE000A1EWWW0 /ADS GY	Xetra	290.5989	3.00	0.009659
Alphabet Inc	US02079K1079 /GOOG UW	NASDAQ	1457.1923	3.00	0.002137
Amgen Inc	US0311621009 /AMGN UW	NASDAQ	213.6014	3.00	0.014579
Atlas Copco AB	SE0011166610 /ATCOA SS	Stockholm	346.0023	2.00	0.057750
Barratt Developments PLC	GB0000811801 /BDEV LN	London Stock Exchange	8.0386	1.00	0.097766
Bristol Myers Squibb Co	US1101221083 /BMY UN	New York Stock Exchange	62.9541	3.00	0.049465
Canadian National Railway Co	CA1363751027 /CNR CT	Toronto Stock Exchange	123.9514	3.00	0.033253
Cash CHF	CH0002748082 /CHF	other	1.0000	0.30	0.300000
Cboe Global Markets Inc	US12503M1080 /CBOE UF	New York Stock Exchange CBOE BZX	123.3285	2.80	0.023566
CBRE Group Inc	US12504L1098 /CBRE UN	New York Stock Exchange	61.2188	3.30	0.055953
Lindt & Sprüngli AG	CH0010570767 /LISP SE	SIX Swiss Exchange	8116.6935	2.00	0.000246
Coca-Cola Co	US1912161007 /KO UN	New York Stock Exchange	58.5786	2.00	0.035440
Colgate-Palmolive Co	US1941621039 /CL UN	New York Stock Exchange	73.8809	3.00	0.042149
Electronic Arts	US2855121099 /EA UW	NASDAQ	107.7809	3.00	0.028892
Fortescue Metals Group Ltd	AU000000FMG4 /FMG AT	Australian Securities Exchange	11.4383	1.40	0.189566
Home Depot Inc	US4370761029 /HD UN	New York Stock Exchange	230.2335	3.00	0.013525
Illinois Tool Works Inc	US4523081093 /ITW UN	New York Stock Exchange	177.0036	3.00	0.017593
Intel Corp	US4581401001 /INTC UW	NASDAQ	64.5214	5.00	0.080438
Johnson & Johnson	US4781601046 /JNJ UN	New York Stock Exchange	149.1591	3.00	0.020877
Kao Corp	JP3205800000 /4452 JT	Tokyo	8785.8177	0.90	0.011521
KDDI CORP	JP3496400007 /9433 JT	Tokyo	3274.5137	2.90	0.099602
London Stock Exchange Group PLC	GB00B0SWJX34 /LSE LN	London Stock Exchange	78.4700	2.00	0.020031
L'Oréal SA	FR0000120321 /OR FP	Euronext Paris	254.9626	3.00	0.011009

Mastercard Inc -A-	US57636Q1040 /MA UN	New York Stock Exchange	319.1129	3.20	0.010409
Merck & Co	US58933Y1055 /MRK UN	New York Stock Exchange	85.7442	3.00	0.036317
Microsoft Corp	US5949181045 /MSFT UW	NASDAQ	170.7097	3.00	0.018241
Moody's Corp	US6153691059 /MCO UN	New York Stock Exchange	258.3828	3.00	0.012052
National Australia Bank Ltd	AU000000NAB4 /NAB AT	Australian Securities Exchange	25.9038	2.00	0.119581
Nike Inc	US6541061031 /NIKE UN	New York Stock Exchange	96.9380	3.00	0.032124
Novo-Nordisk A/S	DK0060534915 /NOVOB DC	Copenhagen	414.5386	2.80	0.047218
NVIDIA Corp	US67066G1040 /NVDA UW	NASDAQ	238.7386	5.00	0.021739
Phillips 66	US7185461040 /PSX UN	New York Stock Exchange	91.5473	1.20	0.013606
S&P Global Inc	US78409V1044 /SPGI UN	New York Stock Exchange	295.6126	2.00	0.007023
Charles Schwab Corp	US8085131055 /SCHW UN	New York Stock Exchange	45.9193	2.00	0.045210
SONY CORP	JP3435000009 /6758 JT	Tokyo	7755.1909	3.00	0.043506
The Toronto-Domini on Bank	CA8911605092 /TD CT	Toronto Stock Exchange	73.1250	2.00	0.037577
Visa Inc	US92826C8394 /V UN	New York Stock Exchange	200.5397	3.20	0.016563
Wolters Kluwer NV	NL0000395903 /WKL NA	Euronext Amsterdam	68.5754	3.00	0.040930

\* Les taxes locales, coûts de transaction et commissions étrangères sont, si applicable, compris dans le niveau de Fixing initial de chaque composant et sont donc pris en charge par les porteurs du Produit structuré. Ceci est surtout lié, quoique non exclusivement, à l'exercice des droits associés avec les Produits structurés et/ou un Rebalancing du produit.

**Valeur du Panier**

CHF 100.00 au Fixing initial

**Ratio**

1 ZKB Certificat Tracker Dynamique correspond à 1 Sous-jacent

**Distributions**

L'investisseur ne reçoit aucune distribution. Les dividendes versés par les Composants du Sous-jacent seront entièrement réinvestis dans le Produit structuré sous forme de dividendes nets.

**Fixing initial**

31 janvier 2020

L'Emetteur peut étendre à sa discrétion la période de temps pour le Fixing initial, si les conditions actuelles de marché - telles que p. ex. la liquidité disponible - l'exigent.

**Date valeur**

7 février 2020

**Droit de reprise de l'Emetteur**

L'Emetteur se réserve le droit de reprendre les Produits structurés en circulation trimestriellement le 15e jour des mois de mars, juin, septembre et décembre (date de fixation; modified following), pour la première fois le 15 décembre 2020. A la date de fixation le montant du remboursement est déterminé en fonction des informations figurant sous la rubrique Modalités de remboursement. L'Emetteur peut étendre à sa discrétion la période de temps pour le Fixing final, si les conditions actuelles de marché - telles que p. ex. la liquidité disponible - l'exigent. L'annonce et donc la déclaration d'intention d'exercer le droit de reprendre sera faite avec un préavis de 20 jours ouvrables bancaires sur le site de la Zürcher Kantonalbank sans devoir fournir de motif. Le remboursement sera exécuté avec une date valeur de 5 jours ouvrables bancaires après la date de fixation (date de remboursement).

<b>Droit de retour de l'investisseur</b>	<p>En plus de la possibilité de vendre les Produits structurés sur le marché secondaire, l'investisseur a le droit de retourner le Produit trimestriellement le 15 mars, juin, septembre et décembre (date de fixation; modified following) à l'Emetteur, pour la première fois le 15 décembre 2020. A la date de fixation, le montant du remboursement sera déterminé en fonction des informations figurant sous la rubrique Modalités de remboursement. L'Emetteur peut étendre à sa discrétion la période de temps pour le Fixing final, si les conditions actuelles de marché - telles que p. ex. la liquidité disponible - l'exigent. La déclaration d'intention d'exercer le droit de retour doit parvenir à la Zürcher Kantonalbank au plus tard 5 jours bancaires ouvrables avant la date de fixation et doit être adressée au destinataire suivant: par courrier postal à Zürcher Kantonalbank, Vente Produits structurés, IHHV, Case postale, 8010 Zurich ou par email à <a href="mailto:derivate@zkb.ch">derivate@zkb.ch</a>. Le remboursement sera exécuté avec une date valeur de 5 jours ouvrables bancaires après la date de fixation (date de remboursement). Si l'investisseur a déposé ces Produits structurés dans une autre banque, l'investisseur doit instruire sa banque dépositaire de la dénonciation.</p>
<b>Cours au Fixing initial</b>	<p>31 janvier 2020, prix net soigné obtenu par l'Emetteur pour les Composants du Sous-jacent. Les taxes locales, coûts de transaction et commissions étrangères sont compris dans le niveau de Fixing initial de chaque Composant si applicable.</p>
<b>Modalités de remboursement</b>	<p>Pour chaque Certificat, l'investisseur recevra à la date de remboursement une somme en espèces correspondant à 100% de la valeur du Sous-jacent définie au Fixing final conformément à formule ci-dessous:</p> $\text{Ratio} * \left( \sum_{i=1}^N S_{i,T} * W_{i,T} * FX_{i,T} \right) - \text{Frais}$ <p>où</p> <p>Ratio = 1</p> <p><math>S_{i,T}</math> = Valeur du Composant i du Sous-jacent au Fixing Final</p> <p><math>W_{i,T}</math> = Pondération du Composant i du Sous-jacent (nombre d'actions) au Fixing Final</p> <p>Frais = Frais annuels et frais de réajustement de portefeuille</p> <p><math>FX_{i,T}</math> = Taux de change du Composant du Sous-jacent i (par CHF) au Fixing Final</p> <p>T = Fixing final</p> <p>D'éventuelles positions en liquidités dans le Produit Structuré peuvent être rémunérées négativement (taux de référence de jour le jour de la monnaie concernée). Ceci affecterait défavorablement la valeur du Produit Structuré.</p> <p>Au cas où un ou plusieurs Composants du Sous-jacent devaient connaître des Corporate Actions durant la vie du produit, ces dernières seraient prises en considération par l'ajustement de la pondération du Composant du Sous-jacent en question.</p>
<b>Cotation</b>	<p>Le produit ne sera pas coté à une Bourse reconnue. L'Emetteur offre un marché secondaire avec un écart achat/vente maximal de 1.00% dans des conditions normales de marché.</p>
<b>Frais annuels</b>	<p>Jusqu'à 1.25% p.a. Les Frais annuels sont débités pro rata temporis de la valeur du Produit structuré et sont inclus dans le prix de négoce. La commission annuelle est répartie entre l'Emetteur, qui prélève jusqu'à 0.25% p.a., et l'Investment Manager, qui prélève 1.00% p.a., en tant que rétribution de leurs activités respectives.</p>
<b>Rebalancing Fee</b>	<p>Pour chaque rééquilibrage effectué, le produit sera facturé une commission de 0.10% de la valeur de transaction.</p>
<b>Chambre de Compensation</b>	<p>SIX SIS SA/Euroclear/Clearstream</p>
<b>Frais de distribution</b>	<p>La vente du présent Produit structuré n'est pas rétribuée sous forme de rabais sur le prix de vente, d'indemnisation d'une part du prix de vente, ou de frais non récurrents et/ou récurrents à un ou plusieurs partenaires de distribution.</p>
<b>Vente: 044 293 66 65</b>	<p>SIX Telekurs: .zkb Internet: <a href="http://www.zkb.ch/finanzinformationen">www.zkb.ch/finanzinformationen</a></p> <p>Reuters: ZKBSTRUCT Bloomberg: ZKBY &lt;go&gt;</p>
<b>Caractéristiques essentielles du produit</b>	<p>L'achat d'un ZKB Certificat Tracker Dynamique équivaut en valeur à l'achat du Sous-jacent, déduction faite des frais. Au travers d'une transaction simple et avantageuse, l'investisseur participe en plein à l'évolution du Sous-jacent. Les paiements de dividendes des Composants du Sous-jacent sont octroyés à l'investisseur par le biais de réinvestissement. Le montant du remboursement se base sur la valeur pondérée des Composants du Sous-jacent contenus dans le panier à la date de fixation.</p>

## Aspects fiscaux

L'Emetteur produit pour le 31 Octobre de chaque année un rapport à l'attention de l'Administration fédérale des contributions AFC. Celui-ci divise l'évolution de la valeur du produit par rapport à l'année précédente entre sa composante revenu et sa composante gain en capital. Pour l'investisseur privé avec domicile fiscal en Suisse, la composante revenu est soumise à l'impôt sur le revenu à la date du rapport alors que les gains en capitaux ne sont pas taxés.

Aucun impôt anticipé n'est prélevé. Ce produit n'est pas soumis au droit de timbre fédéral sur le marché secondaire. Ce produit peut être soumis à d'autres retenues à la source ou taxes, comme celles liées à FATCA, Sect. 871(m) U.S. Tax Code ou d'autres impôts étrangers sur les transactions financières. Tous les paiements dus par ce produit s'effectuent net desdits impôts ou taxes.

Les informations ci-dessus relatives à l'imposition représentent un résumé de la manière dont l'Emetteur considère l'imposition de ces produits structurés à la date de l'émission, eu égard au droit actuellement en vigueur et à la pratique de l'Administration fédérale des contributions en Suisse. La législation fiscale et la pratique peuvent évoluer. L'Emetteur décline toute responsabilité pour les informations ci-dessus. Ces remarques d'ordre général ne sauraient remplacer le conseil fiscal de l'investisseur.

## Documentation

Le présent document est un prospectus simplifié selon l'art. 5 LPCC. Le programme d'émission de l'Emetteur du 15 avril 2019 autorisé par la SIX Swiss Exchange le 15 avril 2019 en tant que 'programme d'émission enregistré auprès de la SIX Swiss Exchange' complète le prospectus simplifié. Les Produits structurés sont placés sous forme de droits-valeur et comptabilisés en tant que titres intermédiés auprès de la SIX SIS SA. L'émission de titres ou de documents probatoires est exclue. **Le présent prospectus simplifié et le programme d'émission peuvent être obtenus gratuitement auprès de la Zürcher Kantonalbank, Bahnhofstrasse 9, 8001 Zurich, service VRIE ou par e-mail à l'adresse [documentation@zkb.ch](mailto:documentation@zkb.ch).** Le présent document ne constitue pas un prospectus d'émission au sens des art. 652a et 1156 du CO.

**La version française de ce term sheet est une traduction. Seuls font fois les documents originaux en langue allemande et/ou anglaise.**

## Description du/des Sous-jacent(s)

Le cours historique du/des Sous-jacent(s) peut être publiquement consulté sur le site [www.bloomberg.com](http://www.bloomberg.com). En outre, les rapports annuels du/des entreprise(s) sont publiés sur les sites web respectifs. La transmissibilité des Sous-jacents/des Composantes des Sous-jacents est réglementée dans leur statuts.

## Communications

Toutes les communications de l'Emetteur concernant le présent Produit structuré, notamment les communications relatives à l'adaptation des conditions sont dûment publiées via l'adresse Internet <https://www.zkb.ch/finanzinformationen> pour le Produit structuré correspondant. La fonction de recherche des valeurs permet d'accéder directement au Produit structuré souhaité.

## Droit applicable/For juridique

Droit suisse/Zurich

## 2. Perspectives de Gain et de Perte après un an

### Perspectives de gains et de pertes après un an

ZKB Certificat Tracker Dynamique

Sous-jacent		Remboursement	
Valeur	Pourcent	ZKB Certificat Tracker Dynamique	Performance %
CHF 40.00	-60.00%	CHF 39.50	-60.50%
CHF 60.00	-40.00%	CHF 59.25	-40.75%
CHF 80.00	-20.00%	CHF 79.00	-21.00%
CHF 100.00	+0.00%	CHF 98.75	-1.25%
CHF 120.00	+20.00%	CHF 118.50	18.50%
CHF 140.00	+40.00%	CHF 138.25	38.25%
CHF 160.00	+60.00%	CHF 158.00	58.00%

Source: Zürcher Kantonalbank

La performance d'un ZKB Certificat Tracker Dynamique est identique à la performance du Sous-jacent déduction faite des frais. D'éventuels frais de rebalancement ne sont pas inclus dans le tableau ci-dessus.

Le tableau ci-dessus s'applique après un an et ne peut servir d'indication de prix de l'Emetteur pendant la durée de vie du Produit structuré en question. Pendant la durée de vie du Produit structuré, des facteurs de risque supplémentaires, susceptibles d'influer sensiblement sur la valeur du Produit structuré peuvent apparaître. Le prix offert sur le marché secondaire peut ainsi s'écarter fortement du tableau ci-dessus. A titre d'illustration, on suppose que la monnaie du Sous-Jacent sur la durée ne change pas.

### 3. Risques importants pour les Investisseurs

<b>Risque d'Emetteur</b>	Les engagements résultant de ce Produit structuré représentent des engagements directs, inconditionnels et non garantis de l'Emetteur et ont le même rang que tous les autres engagements directs, inconditionnels et non garantis de l'Emetteur. La stabilité de la valeur du Produit structuré ne dépend pas uniquement de l'évolution du Sous-jacent et d'autres évolutions sur les marchés financiers, mais également de la solvabilité de l'Emetteur. Or celle-ci peut évoluer pendant la durée de ce Produit structuré.
<b>Risques de produit spécifiques</b>	Les Produits structurés sont des instruments de placement complexes comportant des risques élevés et qui ne sont donc destinés qu'à des investisseurs expérimentés qui comprennent les risques correspondants et sont en mesure de les assumer. Ces Produits structurés sont des produits de placement, dont l'évolution suit celle du Sous-jacent. Les caractéristiques de risque du produit correspondent à celles du Sous-jacent. En fonction des circonstances, ce produit peut se traiter largement au-dessous de son cours à l'émission. Le certificat est libellé en CHF. L'investisseur supporte tous les risques de change liés au produit structuré entre la monnaie du produit, la monnaie des Composants du Sous-jacent et sa monnaie de référence.
<b>4. Autres dispositions</b>	
<b>Ajustements</b>	S'il se produit un autre événement exceptionnel concernant les Sous-jacents/un Composant du Sous-jacent en raison duquel il est extrêmement compliqué voire impossible pour l'Emetteur de satisfaire aux obligations résultant du présent Produit structuré ou de définir la valeur des Produits structurés, celui-ci est libre de prendre les mesures appropriées et doit, si nécessaire, adapter les conditions des Produits structurés de telle sorte que la valeur économique de ceux-ci après la survenance de l'événement corresponde autant que possible à la valeur économique des Produits structurés avant la survenance de l'événement. Si l'Emetteur estime qu'une adaptation en bonne et due forme est impossible, pour quelque raison que ce soit, l'Emetteur est autorisé à rembourser prématurément les Produits structurés.
<b>Perturbations du marché</b>	Quand aucun cours ne peut être établi à cause d'une perturbation du marché en relation avec le Sous-jacent/un Composant du Sous-jacent, l'Emetteur ou l'agent de calcul est libre de fixer le cours du Sous-jacent/du Composant du Sous-jacent affecté par la perturbation du marché en tenant compte de la situation générale du marché et du dernier cours du Sous-jacent/du Composant du Sous-jacent affecté par la perturbation du marché et constaté avant celle-ci et est autorisé, dans la mesure où la perturbation du marché est effective à la date d'échéance, à reporter celui-ci au premier jour ouvrable bancaire où la perturbation du marché n'existe plus. Cette disposition s'applique en conséquence à la fixation de la valeur du Produit structuré, dont le Sous-jacent/la Composante du Sous-jacent est affecté(e) par une perturbation du marché.
<b>Remboursement anticipé en cas de changement légal</b>	L'Emetteur se réserve à tout moment un droit de remboursement anticipé pour raisons fiscales (p.ex. si, en raison de modifications légales, l'Emetteur est tenu au versement de montants additionnels résultant dans des retenues ou des déductions d'impôts, taxes ou frais de quelque type actuels ou futurs) ainsi que pour des raisons de restrictions en rapport avec son activité en tant qu'Emetteur par de nouvelles lois ou mesures administratives (p.ex. en cas d'interdiction d'émission de produits structurés par les organes de surveillances).
<b>Remplacement du Sous-jacent</b>	Durant la vie du produit structuré, il est possible que l'agent de calcul modifie ou remplace le Sous-jacent. Dans le cas d'un tel changement ou modification, il ne peut être exclu que la valeur du produit structuré soit impactée de manière négative. De même manière, dans le cas d'un produit structuré sur indice, il ne peut être exclu que les modifications de la composition de l'indice, résultant de modifications ou de remplacement des Composants individuels de l'indice (p.ex. suite à l'addition ou au retrait d'un titre individuel), puissent influencer de manière négative le niveau de l'indice et en conséquence, la valeur du produit structuré.
<b>Restrictions de vente</b>	EEE, Etats-Unis/Personnes des Etats-Unis, Royaume-Uni, Guernsey
<b>Surveillance prudentielle</b>	En tant que banque au sens de la loi fédérale sur les banques et les caisses d'épargne (LB; RS 952.0) et en tant que négociant en valeurs mobilières selon la loi fédérale sur les bourses et le commerce des valeurs mobilières (LBVM; RS 954.1), la Zürcher Kantonalbank est soumise à la surveillance prudentielle de la FINMA, Laupenstrasse 27, CH-3003 Berne, <a href="http://www.finma.ch">http://www.finma.ch</a> .
<b>Enregistrement des conversations téléphoniques</b>	Les investisseurs sont informés que les conversations téléphoniques avec les unités de négoce et de vente de la Zürcher Kantonalbank sont enregistrées. Les investisseurs qui s'entretiennent au téléphone avec lesdites unités consentent tacitement à l'enregistrement.

## Plus d'informations

Ce document ne constitue ni une offre, ni une recommandation, ni une invitation à acheter des instruments financiers et ne peut remplacer le jugement de l'investisseur individuel. Les informations contenues dans ce document ne constituent pas des conseils d'investissement, mais uniquement une description de produit. Une décision d'investissement devrait en tout état de cause être prise sur la base des présentes Conditions Définitives et du programme d'émission. En particulier, avant de conclure une transaction, l'investisseur doit, si nécessaire avec l'aide d'un conseiller, examiner les conditions d'investissement dans le Produit au regard de la compatibilité avec sa situation personnelle, ses conséquences juridiques, réglementaires, fiscales et autres. Seul un investisseur qui est conscient des risques de l'opération et qui a la capacité financière de supporter les pertes éventuelles devrait conclure de telles opérations.

Zurich, le 31 janvier 2020, dernière mise à jour le 3 février 2020